

# La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

## AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCE.

**NAVIGATEURS :** Assurez vos bâtiments et leurs cargaisons, et vous, citoyens des villes et villages, protégez vos établissements contre le feu et les dangers de la mer, à la

## ROYALE CANADIENNE.

**CULTIVATEURS :** Mettez-vous à couvert contre deux terribles fléaux : le Feu et le Tonnerre, à

## L'Assurance des Cultivateurs.

Voyageurs, artisans, mécaniciens, &c., assurez-vous qu'aucun accident ne pourra priver votre famille du fruit de votre travail, en vous mettant sous la protection de la Compagnie

## "TRAVELLERS."

**HOMMES DE TOUTES CLASSES :** Rendez-vous dignes durespect de vos veuves et de la bénédiction de vos enfants, après votre mort, en assurant vos vies à

## L'EQUITABLE ET LA CONFEDERATION,

qui vous sont une solide garantie.

Le sousigné, agent de ces différentes compagnies, sera toujours à votre disposition, à son Bureau,

## RUE DU MARCHÉ.

GRANDE BATISSE DE FRANCOISDUPRE,

ancien local de la Chambre de Commerce, au 2ème Etage.

S. LAPALME,

AGENT GENERAL ET INSPECTEUR.

Sorel, 16 avril 1874.—6m.



Voilà le grand remède pour la

## CONSOMPTION

laquelle peut être guérie par le refuge à ce remède en temps propre, comme il a été prouvé par des milliers de certificats reçus par les propriétaires. Il est reconnu par plusieurs médecins éminents comme la préparation la plus efficace pour le soulagement et la guérison de toutes les maladies des poux, et nous le présentons au public, sanctionné par l'expérience de plus de quarante ans. Si ce remède est employé à temps, il ne manque que bien rarement de guérir rapidement les cas les plus sévères de Toux, Bronchite, Croup, Coqueluche, Grippe, Asthme, Refroidissement de la Gorge ulcérée, des douleurs dans la poitrine ou dans les côtes, des Maladies du foie, des effusions sanguines des poux etc. Le baume de Wistar ne fait pas sécher une toux, et il n'en laisse pas la cause en arrière, comme cela est le cas avec la plupart des autres préparations, au contraire il la enlève humide, purifiant les poux, en ôtant de cette manière la cause de la maladie.

Préparé par

**SETH W. FOWLE & FILS,**  
Boston, Mass.

Se trouve chez tous les pharmaciens.



## Chantiers de Navires DE SOREL.

CONSTRUCTION DE VAISSEAUX A VOILE ET A VAPEUR.

**SLIPS DE REPARATION, SCIAGE DE BOIS,**

BOIS DE SCIAGE DE TOUTE SORTA A VENDRE. Ainsi que Bardeaux exécutés sur commande et sous le plus court délai.

**GIRARD & FRECHETTE,**  
BUREAUX ET CHANTIERS:  
COTE NORD DU RICHELIEU.

Voisin de chez M. McCarty.  
Sorel, 26 juillet 1874.—3m.

## LUNAN'S

Lisez ce que les gens disent de ce remède populaire contre la Toux, le Rhume et les diverses affections de la Gorge et des Poux : les lettres suivantes ne sont que des spécimens d'un grand nombre d'autres reçues journellement.

## PULMONIC

La Lettre No. 40, 1er octobre 1873, de Clément Lévesque, dit : "Le Lunan's Pulmonic Candy s'est montré, dans mon cas, d'une efficacité sans égale pour le soulagement de la Toux et du Rhume."

## CANDY.

La lettre No. 31, 3 février 1873, de l'hon. M. J. M. LeMoine, alors sénateur et maintenant juge, dit : "Ma fille souffrait d'un rhume fort grave, qui l'empêchait au point de ne pouvoir dormir la nuit. J'essayai le Lunan's Pulmonic Candy : ses effets furent étonnants ; ma fille fut soulagée sur-le-champ, le sommeil lui revint et au bout de quelques jours elle était guérie."

A vendre chez les Droguistes et Marchands en paquets de 15 et de 25 cts. M. Evans, Mercer & Co., sont Agents-Général à Montréal.

Sur réception de 25 cts., un gros paquet-spécimen de cet excellent remède sera expédié, franc de port, dans aucune partie de la Province.

S'adresser au propriétaire, Wm. J. LUNAN, Boite 37, Sorel, P. Q.

Sorel, 12 mai 1874.—m

## GRAND AVANTAGE,

Pour quelques jours seulement,

A U M A G A S I N

DE

## N. ARSENAULT.

Seront vendus : plusieurs lots énormes de marchandises sèches, achetées à moitié prix.

Outre 1 lot énorme d'Indiennes valant 15cts. à 11 et 12 cts.

1 lot de Shirting "Horrocks" 32 X 36 pouces, à 12 cts.

1 lot d'Effoies à Robes, depuis 8, 13, 18 et 20 cts. jusqu'à 40 cts. la verge.

1 lot de Bas blancs, de 10 à 13 cts.

1 lot de Mouchoirs blancs en Lawn, de 30 à 70 cts. la doz.

150 doz. de serviettes de table et autres, de \$1 à \$1.50 la doz.

1 lot d'Indiennes de deuil, à 12 et 14 cts. la verge.

1 lot de Flanelles rouge, bleue, jaune et saumon, à 24 cts. la verge.

Et nombre d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Enfin, est offert au public en général, et aux Messieurs du Clergé et aux Communautés religieuses en particulier, 1 lot de Toile fine de 850 à 900 verges, au prix de 25 cts. à 50 cts. la verge, c'est-à-dire à 50 pour cent de moins que sa valeur réelle.

Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de

N. ARSENAULT,

RUE DU ROI

Sorel, 18 juillet 1874.

## Les races aborigènes de la Nouvelle-France.

(Du Journal de Québec.)

Monsieur le Rédacteur,

Veillez bien permettre l'insertion dans vos colonnes de la lettre ci-dessous à moi adressée, en ma qualité de président de la Société Littéraire et Historique de Québec, et que je trouve sur votre table, au retour d'un voyage. Pour lui répondre, je ne vous d'autre alternative que de faire appel publiquement à la bonne volonté de ceux qui ont approfondi le sujet qu'elle traite.

"Adonis," le 18 août.

"A M. J. M. LeMoine, président de la Société Littéraire et Historique de Québec.

"Monsieur,

"La courtoisie et l'amabilité avec lesquelles vous m'avez reçu dans votre charmante résidence de Spencer Grange, pendant mes deux voyages au Canada, m'encourage à vous adresser la liste des renseignements que la société d'anthropologie de Paris, serait très-heureuse de pouvoir se procurer. J'ai copié textuellement la note que mon ami, le docteur Lois Vincent, m'a remise à mon départ de France. La réponse à toutes ces questions exigeait des recherches, que mon court séjour à Québec ne m'a pas permis d'entreprendre. Je vous serai donc très-reconnaissant, monsieur, pour tout ce que vous pourrez me faire parvenir sur ce sujet. Je n'ignore pas monsieur, que les travaux littéraires dont vous vous occupez avec tant de succès, ne vous laissent pas de grands loisirs ; aussi, serais-je désolé si ma demande devait vous donner la moindre peine. Je vous prie donc de ne m'envoyer que les réponses que vous pourriez me donner vous-même, ou qu'il vous serait facile de vous procurer. S'il était possible d'avoir des crânes, et s'il existait un photographier ayant des épreuves originales pouvant donner des renseignements scientifiques, je vous serais reconnaissant de me le faire savoir ; car je pourrais me procurer ces objets par l'entremise de M. Chevalier, notre consul général.

"Voulez-vous être assez bon, monsieur, pour présenter à madame LeMoine, l'hommage de mon profond respect, et de ma gratitude pour sa charmante réception ?  
"Veillez agréer, encore une fois, monsieur, mes sincères remerciements pour le beau souvenir que vous avez donné à un touriste, qui n'oubliera jamais les aimables habitants  
D'un nid sous le feuillage,  
D'un manoir dans les bois.  
"Votre dévoué,  
"ADOLPHE SCHLUMBERGER,  
"Lieutenant de vaisseau."

La société d'anthropologie de Paris serait heureuse si M. l'officier en second de l'Adonis pouvait recueillir à son intention les documents suivants :  
1o Quelles sont les races qui habitent aujourd'hui le Canada ?  
2o Quels sont les caractères de la race indigène proprement dite, c'est-à-dire des Indiens, et quels sont ceux des métis qui se sont produits par suite du mélange de la race primitive avec les différentes races conquérantes ?  
3o Dresser le tableau suivant dans lequel on indiquera :  
1o La taille de l'homme (nombre des observations)  
2o La taille de la femme (nombre des observations).  
3o La distance de } Le sujet debout, l'ombilic au sol.  
4o La distance de l'épine iliaque antéro-supérieure au sol.  
5o La distance de l'extrémité du doigt médium au sol.  
6o La longueur du pied.  
7o La longueur de la main mesurée de l'extrémité du doigt médium, au milieu d'une ligne réunissant les deux apophyses styloïdes.  
8o La couleur de la peau.  
9o L'âge de puberté chez les jeunes filles et le retour de l'âge chez les femmes.

Enfin, quelques renseignements sur la langue de ces peuples, et sur les analogies que l'on peut y rencontrer avec les langues des nations européennes (Français, Anglais, Allemand, Espagnol).  
Rapporter s'il est possible des crânes d'Indiens, ainsi que des photographies ou des dessins.

Ne pas omettre d'indiquer, avec quelques détails, leurs pratiques religieuses et leurs habitudes.  
Le médecin de première classe de la marine.

LOUIS VINCENT,

D. M. P.,

Membre de la Société d'Anthropologie de Paris.

S'il m'est pénible d'avouer que, faute d'études spéciales, je ne saurais fournir que des renseignements bien incomplets sur les races aborigènes qui ont peuplé notre Canada, sur leur physiologie, leur conformation, leurs mœurs, etc., je puis m'en consoler en me rappelant qu'il ne dépend que du bon vouloir de nos savants d'y suppléer. Outre les précieuses relations, grammaires, etc., publiées par plusieurs zélés missionnaires sur les tribus sauvages du Canada primitif, nous avons les savantes recherches des professeurs Wilson, de Toronto, J. W. Dawson, de Montréal, J. C. Taché, d'Ontario, lui-même possesseur d'un des musées indiens les plus précieux sur le continent.

Le professeur Dawson a publié de curieuses notes, à la suite de découvertes d'ossements indiens et d'objets domestiques récemment déterrés à Montréal, entre les rues Mansfield et Sherbrooke, sur le site présumé de l'ancienne bourgade de Hochelaga.

Si je ne me trompe, les races aborigènes du Canada ont fait le sujet des études de la Société historique de Montréal. Ce serait aussi une matière où M. le docteur Crévier et M. de St. Cyr pourraient porter, avec avantage pour les compatriotes, le flambeau de l'examen. Si l'on veut bien me fournir des mémoires signés, ou des crânes Indiens authentiques, en réponse aux questions contenues dans la lettre du lieutenant-colonel Schlumberger, j'aurai beaucoup de plaisir à les faire parvenir, avec mes propres notes, à leur destination.

J. M. LEMOINE.

Société littéraire et historique,  
Québec, 24 août 1874.

## Nouvel Appareil de Sauvetage.

Depuis ces derniers années, on se travaille, on se martèle l'esprit pour arriver à la découverte d'appareils de sauvetage, pour protéger non seulement la vie des personnes exerçant un métier dangereux, mais aussi celle des voyageurs. On a vu paraître successivement les appareils de liège, matelas, ceintures, oreillers, bandoulières, ventouses, puis les échelles en grande variété. A mesure qu'elles ont paru à l'horizon, nous les avons signalées et décrites. Les premières inventions se sont rapidement perfectionnées ou ont donné naissance à de nouvelles. C'est pour cela que nous avons aujourd'hui un appareil nouveau appelé à rendre d'immenses services dans la marine et dans les incendies : c'est l'appareil dit *harnais de sauvetage*, à l'usage du marin et du pompier. Il est simple et est tout de cuir, moins les gaines, boucles et anneaux nécessaires pour en relier les différentes parties. M. Michel Parent est l'inventeur de l'appareil. Il se compose d'une ceinture ordinaire ou *waist-belt* de 2 pouces de large environ et qui s'ajuste à la taille ; d'une courroie diagonale, épaulière ou *cross belt*, qui s'adapte à l'épaulure gauche et, suivant le cas, se relie à la ceinture au côté gauche ou au côté droit, au moyen d'une gaine glissante.

La ceinture à sa partie médiane est munie d'une courroie fixée à un gros anneau et descendant verticalement. L'extrémité inférieure de la courroie est armée d'un crochet à languette à ressort, qui le tient constamment fermé. C'est le point qui sert à fixer solidement le marin ou le pompier. Cette courroie cependant diffère un peu dans l'appareil du pompier : dans ce cas-ci, comme le pom-pier a toujours devant lui les barreaux de l'échelle, il est superflu qu'elle s'allonge ; dans l'appareil du marin, au contraire, pour permettre à celui-ci de descendre assez bas pour qu'il mette pied à terre sans qu'il se rompe le cou, elle s'allonge. Supposons un cas de grosse tempête : la mer est furieuse et le navire est ballotté en tous sens ; les vagues balayent tout sur le pont et dans

les mâts. Le capitaine commande une manœuvre dangereuse ; il faut que le matelot escalade la mâture, et cargue les voiles ; il n'a pas de point d'appui ; couché à plat ventre dans la mâture, il expédie la besogne avec la plus grande difficulté ; de temps en temps il lui faut se cramponner à la voile, au mâ, à un cordage, pour ne pas être emporté à la mer. Avec le *harnais de sauvetage*, le matelot agrafe la courroie verticale dans la mâture et expédie la besogne en toute aisance et sécurité. Il se meut en dessus et en dessous de la vergue, et a l'avantage d'avoir les deux mains libres.

L'épaulière est fixée au côté, à la ceinture, vis-à-vis d'une courroie qui sert à transporter, monter ou descendre un fardeau, et dont elle est indépendante ; ainsi que la courroie l'est de l'épaulière. L'épaulière peut s'enlever ou s'allonger à volonté. Elle est d'un grand secours dans le sauvetage d'un fardeau quelconque, en ce qu'elle partage avec la ceinture la plus grande partie du poids et maintient cette dernière en place. Le *harnais de sauvetage* a subi des expériences dernièrement à bord du *Druid* ; tous les marins présents se sont montrés hautement satisfaits du fonctionnement du harnais, et l'agent du département de la marine en a commandé de suite une douzaine. C'est déjà une excellente note en faveur de l'appareil.

L'appareil pour le pompier est le même, avec la modification que nous avons mentionnée plus haut. L'épaulière sert au boyau de la pompe, autour duquel elle s'enroule, puis vient s'accrocher dans une boucle double sur la poitrine.

Lors d'une expérience faite dernièrement à Montréal, il a été constaté qu'un moyen de l'appareil, un homme seul a monté sans efforts, à 45 pieds de hauteur, un boyau vide, et à 40 pieds de hauteur le boyau rempli d'eau au maximum de la force du jet ; pour faire cette opération, on emploie ordinairement avec difficulté de trois à cinq hommes. C'est déjà un résultat magnifique, si on considère l'économie de bras en un seul point, et la rapidité du service dans un incendie qui menace de devenir désastreux. Sans compter qu'à l'aide de l'appareil, le pompier peut se suspendre partout et descendre en toute sécurité avec lui des fardeaux pesants. Si on énumère les qualités de l'appareil : sécurité parfaite pour soi-même, sécurité des autres, solidité, simplicité de mécanisme (en quelques secondes, vous revêtz le harnais), rapidité du mouvement, économie de fatigues, liberté constante des deux bras, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il est indispensable au marin et au pompier, et qu'on rencontrera bientôt le *harnais de sauvetage* à bord de tous les navires.

L'inventeur a droit à des félicitations, et nous croyons que l'on saura apprécier justement la valeur de son appareil.—Événement.

## Des chercheurs de trésor.

Les journaux français parlent en ce moment de deux pauvres fous qui ont entrepris de déterrer un trésor en creusant dans des rochers de granit situés à Rochefort, dans le midi de la France. Voici comment un correspondant d'un journal de Paris raconte une entrevue qu'il a eue avec ces deux illuminés : "Vilfort est situé dans une gorge pittoresque, entre Châtel-Montagne et Saint-Nicolas ; c'est un vieux château, ou plutôt l'emplacement d'un vieux château. Des bruyères, des ronces, des noisetiers, des hêtres occupent la place de l'ancien manoir féodal, dont, au reste, il ne subsiste aucune ruine, si ce n'est quelques fossés.

C'est là que, poussés par ce que l'on appelle la folie, deux septuagénaires cherchent depuis vingt mois un trésor qui n'existe que dans leur imagination. Ils ont ouvert une tranchée circulaire en forme d'entonnoir dans des rochers de granit que nul mortel avant eux n'a remués ; ils se livrent à un travail qui n'a de précédent que dans les aventures romanesques des chercheurs d'or de l'Amérique.

Avec leur permission, je descendis par une échelle au fond de leur trou, et, comme il va en se rétrécissant par la base, à 14 mètres environ de profondeur, ils ont établi une

nouvelle tranchée, en forme de souterrain, presque perpendiculaire à la première. C'est là que je les trouvai. Le sentiment que j'éprouvai fut un sentiment de frayeur, en voyant la voûte de leur galerie composée en blocs de granit, qui peut à chaque instant se détacher et les écraser, car elle n'est étayée que par des bouts de bois gros comme des bâtons.

"—Eh bien ! mes amis, leur dis-je, votre travail s'avance ?  
"—Mais oui, monsieur, nous espérons cette semaine d'arriver au trésor. Vous voyez, au reste, les marches de l'escalier, me dit le chef, le père Gervais, en me montrant les assises des rochers qu'ils avaient déplacés.

"—Très certainement, repartis-je, ce sont-là des marches d'escalier.  
"—Ah ! ah ! vous comprenez ; vous n'êtes pas comme ces tas d'imbéciles qui viennent se macquer de nous, et nous disent que nous avons perdu la tête.

"—Mais qui vous dit qu'il y a là un trésor ?

"—C'est notre secret. D'ailleurs, la nuit, l'esprit qui le garde nous appelle, et crie sans cesse : "Trésor ! trésor !"

"De quel esprit parlez-vous ?

"—Eh bien, voici, vous avez l'air d'un brave homme, je vas vous le dire : il y a cinq cent vingt-trois ans, M. et Mme de Villefort, leur fils et un cheval-entrérent dans une grande chambre qui est là-dessous pour y ranger 14 millions ; oui, 14 millions. Mais, au moment de sortir, la porte se ferma, la porte que nous cherchons ; ils y moururent, et leurs âmes ou esprits gardent l'argent et souffrent. C'est moi, Gervais, qui dois les délivrer : avant d'entreprendre ce travail pour eux, j'ai fait treize mois de pénitence ; et, en entrant dans le trésor, j'allumerai un cierge béni que j'ai ta tout exprès ; je jeterai de l'eau bénite, et après avoir conjuré les esprits, je prendrai possession des 14 millions.

"—Ah ! voyez-vous, ajouta l'autre, c'est que le père Gervais en sait long, allez ! il en sait plus qu'un curé."

"J'étais ahuri d'entendre sérieusement débiter des paroles si insensées, et je que j'ai rapporté *textuellement*.  
"Le chercheur à détourner les vicieux d'une entreprise si peu raisonnable, mais ils ne me répondirent plus ; ils se fâchèrent et se mirent à continuer leur travail en silence.

"Par qui sont poussés ces deux pauvres fous pour être venus de cinq à six lieues remuer ces rochers ? Depuis vingt mois ils travaillent de toutes leurs forces, dépensent leurs économies et le peu de bien qu'ils possédaient ; ils logent dans une mauvaise maison percée de tous côtés, couchent sur trois pouces de foin pourri et vivent de pain et d'eau.

"Il n'est pas possible de supposer une existence plus misérable, une conduite plus insensée, et ce qu'il y a encore de plus triste, c'est qu'aucun conseil ne peut les détourner de leur extravagance, et que la femme de l'un d'eux est obligée de se louer pour gagner sa vie."

Il a été fait depuis longtemps des instances auprès du comte de Cham-bord pour le déterminer à habiter le château dont il a pris le nom. Ces instances, renouvelées dernièrement, ont pu faire croire, à cause du silence gardé par le prince, à une décision favorable de sa part, qui aurait eu pour résultat de grouper autour de lui non seulement les diverses notabilités du parti, mais encore les membres de la maison de France. On vient de recevoir la réponse de Frohsdorf, qui est simple, négative et basée sur des engagements pris à l'avance par le prince.

Le correspondant du *Mémorial d'Amiens* ajoute que la famille d'Orléans attendait de connaître cette résolution, avant de faire aucun projet de villégiature. Ses membres, dispersés aux quatre coins du globe, se tenaient prêts à se réunir soit à Chambord, soit à Chantilly, suivant les circonstances. Chambord ne devant pas recevoir encore cet autonome son propriétaire, c'est donc à Chantilly que les frères et les neveux du duc d'Aumale passeront la plus grande partie des mois de septembre et d'octobre. On parle déjà de nombreuses invitations faites à l'occasion de ce séjour, et des fêtes brillantes de ce séjour.

lantes qui auraient lieu, indépendamment de chasses à tir et à course.

La Gazette de Sorel

MARDI, 1 SEPTEMBRE 1874.

Bousillage.

Il paraît que le ministère-moribond ne veut pas mourir. M. Robertson consent à prolonger sa triste agonie. M. Chapleau remplace M. Irvine comme Procureur-général, M. Malhot succède à ce dernier comme solliciteur-général et M. Ferrier préside le Conseil à la place de M. Ross. C'est ainsi que MM. Oumet, Chapleau et Archambault, les chevaliers des Tanneries, veulent faire face aux chambres et affronter le pays! Le fameux rapport que le Parlement sera convoqué aussitôt la réélection des nouveaux ministres, qu'un vote de non-confiance sera proposé par un ami du ministère, tel que reconstruit, et que cet ami sera alors appelé à former une administration dans laquelle les chevaliers des Tanneries trouveraient leur place.

G. I. B.

Chemin à Hesse de Richelieu, Drummond et Arthabaska.

Voilà un sujet qui ne nous a pas occupé depuis longtemps, mais sur lequel nous sentons le besoin de revenir dans l'intérêt public bien entendu. Nous regrettons d'avoir à constater que ce chemin n'est pas attendu tant de bien en lui-même ou point, parce qu'il est dans un état déplorable. Nous parlons ailleurs du progrès de Sorel, mais ce progrès serait bien plus grand si notre communication avec les Cantons de l'Est n'était pas interrompue. Toutes les riches paroisses de Sorel à Drummondville et plus loin encore, en retireraient un bénéfice correspondant, car Sorel est leur marché naturel; c'est l'endroit où les habitants de ces paroisses doivent venir pour leurs affaires en général.

La nouvelle compagnie nous avait fait espérer que ce chemin serait refait en fer, mais nous regrettons de dire que, jusqu'à présent, rien n'a été fait.

Les municipalités qui se sont saignées à blanc pour venir en aide à ce chemin par l'émission de débentures, doivent avoir leur mot à dire en cette affaire. Nous avons annoncé l'autre jour, qu'une requête se signait au préfet du comté de Drummond, dans le but d'avoir une assemblée des intéressés, pour prendre en considération la situation actuelle et aviser aux moyens de reconstruire ce chemin en fer, mais nous n'en avons pas entendu parler depuis. Nous ne savons pas quels moyens l'on se propose de suggérer ou d'adopter pour obtenir le but tant désiré, mais, à tout événement, des efforts en ce sens sont désirables. Soit de même que toutes les autres paroisses intéressées doivent s'unir sur ce sujet, car leurs intérêts sont identiques et pressants.

G. I. B.

Nouvelles du jour.

Le cabinet d'Ottawa discute actuellement un ordre en conseil, pour la distribution d'un bonus de \$70,000 aux employés du service civil.

Le juge Meredith a obtenu un congé d'absence de trois mois. Les autres juges de la Cour Supérieure feront sa besogne en son absence. L'honorable juge va consacrer sa fille dans le Midi de la France.

La députation montréalaise qui est à Québec depuis quelques jours, dans l'intérêt du chemin de fer de colonisation du nord, se compose de MM. J. Beaubien, M. P. P. vice-président; P. Ryan et P. S. Murphy, directeurs; L. O. Loranger, solliciteur, et H. Abbott, contracteur.

La députation a demandé au gouvernement de souscrire en faveur du chemin, dans la même proportion que la ville de Montréal, c'est-à-dire un tiers du coût de l'ouvrage fait.

L'Hibernian, arrivé à Québec jeudi, avait à son bord 60 Monnonites, qui se sont unis tout de suite en route pour Manitoba.

On écrit de Chicago au Citizen d'Ottawa: "Il ne se passe pas une semaine sans que je rencontre quelque canadien à la recherche d'un emploi. Vous rendriez un grand service à vos compatriotes en leur disant qu'ils ne trouveront rien à faire ici. Les affaires sont arrêtées, et Chicago ne peut offrir de travail aux étrangers."

Bulletin religieux.

Le séminaire ecclésiastique de l'archidiocèse de Québec, est prêché par le R. P. Fauriol, des Frères Pr.

Le Pape a manifesté devant quelques prélats, l'intention de créer de nouveaux cardinaux. Sa Sainteté n'a pas fixé d'époque, mais on croit que ces nominations auront lieu en septembre.

Par décret en date du 20 juin dernier, N. S. P. le Pape a approuvé la congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur, fondée à Issoudun (Indre), diocèse de Bourges, par le P. Jules Chevalier.

Le 5 août, un pèlerinage de plus de quinze mille personnes a eu lieu à Ars pour le quinquantième anniversaire de la mort du vénérable M. Vinney, ancien curé de cette paroisse.

Le panégyrique a été prononcé en plein air par Mgr de Langalerie, évêque de Belley.

Le 11 août, le diocèse de Paris a célébré une fête qui lui est propre, la Suspension de la Sainte Couronne d'épines rapportée d'Orient par saint Louis. A cette occasion cette insigne relique a été exposée dans l'église métropolitaine, pendant les offices capitulaires, de neuf heures à trois heures. Après les vêpres, la Sainte Couronne a été proposée à la vénération des fidèles.

Le lendemain de l'Assomption, dimanche, 16 de ce mois, a eu lieu à Lourdes la cérémonie solennelle de la bénédiction des cloches données à la basilique de Notre-Dame de Lourdes par le prince de Béarn.

Son Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, a béni les cloches. Il était assisté de plusieurs évêques et prélats, parmi lesquels Mgr. d'Agén et Mgr. d'Aire.

Le commerce de Montréal en 1873.

Dans notre article d'hier, nous avons commencé l'analyse du rapport sur le commerce de Montréal pendant l'année 1873; nous avons examiné la situation des banques. Les détails sur la crise en 1873 aux Etats-Unis demeurent sans intérêt, puisque le Canada n'en a pas souffert.

Arrivons au chapitre qui traite des produits. Les exportations de céréales du port de Montréal tant pour l'intérieur que pour l'étranger, s'élevèrent en 1873 à 17,912,672 minots, réduisant la farine en grain. Les recettes furent de 19,989,094 minots. L'exportation de 1873 n'est supérieure à celle de 1872 que de 389,615 minots, tandis que les recettes dépassent celles de 1872 de 1,873,424 minots. Malheureusement les chiffres de ce rapport sont si contradictoires entre eux, que nous avons, pour nous faire une idée exacte de la situation, à entrer dans tous les détails.

La farine reçue pendant l'année à Montréal serait de 1,300,666 quarts. A la page suivante du rapport, vous trouvez que les recettes ne sont que de 1,120,644 quarts, 10,000 quarts inexplicables. La meunerie de Montréal aurait produit 325,000 quarts, soit, en admettant le premier chiffre, un total de 1,445,666 existences de farine en 1873. Les expéditions de Montréal s'élevèrent à 863,569 quarts, qui se décomposeraient en 19,596 quarts via Portland, 569,687 par le St. Laurent, c'est-à-dire pour l'exportation, 210,340 par les steamers de Québec, 43,682 par chemin de fer et 20,291 via Costicook.

Il était du devoir du rapport de nous faire connaître où ces 569,687 quarts de farine exportés par mer étaient allés, et surtout de nous indiquer quelle portion de cette quantité était produite dans le pays et quelle portion était en transit. Rien à ce sujet. Mais avec beaucoup d'investigation on arrive, en feuilletant le rapport, à ce qu'on cherche. Sautez de la page 45 à la page 102, vous trouvez que 321,512 barils de farine ont été expédiés aux ports d'en bas du fleuve et la balance de 568,687, soit 248,167 barils, en Angleterre, qui, réduits en centails, donnent 483,437 centails, tandis que la statistique de la douane anglaise, page 8, ne donne que 444,729 centails. Et la statistique de la douane canadienne pour 1873, page 100, accuse une exportation de Montréal de 339,752 barils.

Il est impossible de connaître, de ces 248,167 quarts de farine, quelle proportion était de production canadienne.

Passons au blé: page 47, nous voyons exportés par le St. Laurent 7,988,663 boisseaux de blé, augmentation de 4,703,633 minots sur l'année précédente; page 102, nous trouvons la décomposition de ce chiffre: soit 588 boisseaux pour les ports d'en bas, 7,670,314 boisseaux pour l'Angleterre, 204,761 boisseaux pour Anvers et Hambourg, et 113,000 pour Dunkerque. La douane canadienne déclare une exportation pour 1873 de 3,249,761 boisseaux; nous en concluons que 4,738,902 boisseaux provenant des Etats-Unis ont été expédiés en transit. La douane anglaise, par contre, accuse une recette de 7,862,510 boisseaux venant de l'Amérique du Nord Anglaise, on y comprendrait les 248,167 barils de farine représentant 1,240,835 boisseaux de blé, qui, ajoutés aux 7,670,314 expédiés en grain, formeraient un total de 8,911,149 boisseaux, soit un léger excédent de 1,043,639 boisseaux.

Désormais nous accepterons les chiffres sans les discuter, quoique nous ne comprenions pas comment les meuniers de Montréal aient pu fabriquer 325,000 barils de farine avec les recettes de blé indiquées, la quantité en magasin en décembre 1872 et celle restant en magasin en décembre 1873.

En blé d'inde pas de difficulté possible: tout est importé et par conséquent passe en transit. Les recettes furent de 3,544,514 minots; les exportations furent de 3,452,419: une diminution de 3,993,012 sur l'année précédente.

Les pois donnent à l'exportation 917,761 boisseaux, dont 711,801 pour l'Angleterre. Les avoines, 257,968 boisseaux, dont 234,553 allaient dans le Royaume-Uni.

Les aulx, comme aux Etats-Unis, diminuent chaque année d'importance. En 1865, la production était de 50,009 barils de potasse; elle n'est plus, en 1873, que de 14,251 barils, dont 13,658 furent expédiés en Angleterre; la production des perles de 9,558 barils en 1865, est tombée à 2,123 avec une exportation de 1,308 barils.

Le commerce de bois a pris à Montréal une certaine importance, qui a sa cause dans l'impossibilité pour un navire d'y trouver un fret de retour sur l'Europe; de là, un navire ayant apporté un chargement à Montréal, acceptera pour l'Amérique Sud un fret peu rémunérateur, parce qu'il est sûr de trouver soit à Montevideo ou Buenos-Ayres un fret pour l'Europe en suif, caïrs ou laines. Ce commerce d'exportation des bois pour les deux ports que nous venons de citer, qui, l'année dernière, a employé 72 navires, portant 31,594,944 pieds en superficie, est presque entièrement entre les mains des américains, huit chargements seulement étant, dans le nombre, pour compte canadien.

Nous voyons avec plaisir le développement que prend chaque année la fabrication du beurre et celle du fromage: c'est pour la culture un bien bon signe, et plus les fromageries se développent, plus le sort des cultivateurs s'améliorera; c'est sur tout la province d'Ontario qui s'y est lancée, mais tout fait espérer que la province de Québec l'y suivra. Il est fâcheux que la statistique sur ces matières soit si incomplète. Connaître le nombre exact des fromageries, le nombre de bestiaux dont les produits sont utilisés, le rendement par tête de bétail, serait d'un intérêt bien réel. S'il est difficile de constater le stock de beurre reçu à Montréal, on peut par les exportations, qui s'élevèrent à 158,047 fromages, soit 12,643,790 livres, se faire une idée de l'importance de ce commerce. En fromage la progression est énorme. En 1867, Montréal ne reçut que 61,292 caisses de fromage. En 1873 il exporta 331,176 caisses, soit 19,483,211 livres.

Une lacune bien regrettable dans le rapport que nous étudions est l'absence de la cote des frets pendant l'année. Même avec le prix en Angleterre et le prix à Montréal, sans connaître le fret, il est impossible de se rendre compte du résultat des opérations. L'expédition ayant presque toujours lieu par steamer, il était facile de se procurer cette cote si importante.

Si les exportations ont augmenté d'une façon minime en 1873, les importations, par contre, ont baissé, pour, les produits étrangers, de plus de 20,000 tonnes, soit en valeur de \$1,069,837, sur celles de 1872.

La grande difficulté pour établir des relations directes avec l'Europe est l'absence de matières exportables. Sans doute, avec la Méditerranée, quelques chargements de poisson salé trouveraient un débouché, mais Montréal n'est point le port le plus propice. Les Etats-Unis ont leur merrain, l'huile de pétrole tant pour l'Italie que pour l'Espagne, les saindoux pour Marseille, les alcools pour le Levant. Le Canada n'a plus de merrain, et l'huile de pétrole y est trop élevée en prix. Les autres articles font défaut.

Les dernières statistiques du rapport sont si peu d'accord avec celles de la douane qui les suivent, que nous les laisserons de côté; regrettant que cette publication, qui devrait faire autorité, n'offre pas des éléments plus sérieux pour justifier la confiance qu'elle devrait inspirer.—Bien Public.

Tribune du Peuple.

Chambly, 26 Août, 1874.

A Monsieur le Rédacteur du journal La Minerve.

Monsieur le Rédacteur,

Le lecteur assidu des feuilles catholiques, j'apercevais avant-hier, dans les colonnes de la gazette de votre confrère, le Nouveau Monde, un savant et logique article ayant pour intitulé: "L'Education et la Gazette de Sorel". Tout homme sérieux, tout citoyen de valeur qui veut et entend le progrès, j'ajoutai, et surtout le progrès moral et religieux de son pays, doit certainement se ranger de l'avis de la rédaction de la Gazette de Sorel lorsqu'elle s'exprime ainsi: "Le meilleur système à adopter pour instruire convenablement le peuple canadien, serait de maintenir dans chaque paroisse des Frères des Ecoles Chrétiennes." "Voilà," dit encore la gazette, "les instituteurs qu'il faut à la masse de notre peuple."

Que pourrions-nous ajouter de mieux à cette sublime déclaration, fruit d'une belle pensée noblement exprimée par cette feuille... surtout si tous nos groupes administratifs, c'est-à-dire nos municipalités, agissaient comme on pense à Sorel? Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans le pays de Chambly-Bassin, où les dignes frères de notre collège sont en ce moment, affirme-t-on, en lutte avec un commissaire d'école.

Tout le monde connaît et apprécie les sacrifices et l'esprit de progrès dont est animé le zélé protecteur de nos bons frères des Ecoles Chrétiennes, le Révérend M. Thibault, curé de Chambly, à l'endroit de sa paroisse. La fondation d'établissements religieux et scolaires utiles l'attraction d'industries profitables aux populations des alentours et à l'accroissement de Chambly, qu'on doit à l'initiative de M. l'abbé Thibault, ne sont plus actuellement, dans le pays, lettres mortes pour aucuns. Malgré les luttes, les difficultés et les déceptions, on voit le digne et persévérant pasteur se multiplier, quand même, pour aider au bonheur général de son troupeau.

L'affaire des pacifiques et bien tranquilles Frères des Ecoles Chrétiennes de Chambly est des plus singulières. Il s'agit dans le cas actuel, si l'on en croit l'opinion publique, d'un certain commissaire ou Syndic des Ecoles, lequel, semble vouloir étudier, au profit de la municipalité, les articles les plus clairs et les plus précis de la loi, sans prendre même en considération l'affirmation de ces articles par le ministre de l'Instruction Publique.

Avant de clore ce compte rendu par la citation in extenso de texte clair et précis de la loi, un abrégé de l'incident du jour est important à communiquer à vos lecteurs. Le Collège de Chambly, tel qu'il est dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, doit, chacun le reconnaît, son progrès actuel et sa réputation à M. l'abbé Thibault,

curé de la dite paroisse. L'établissement, tel qu'il est, abrite dans son enceinte deux classes ou sortes d'écoles. La première rente sous la loi ou dans le domaine des privilèges accordés à une institution incorporée, exempté par conséquent des droits de rétribution mensuelle. L'autre classe rente sous le coup de la loi des taxes.

Un syndic ou des syndics commissaires sont-ils en droit, dans ce cas, d'exiger de tous les élèves sans distinction des deux classes décrites, la rétribution mensuelle, qui ne peut et ne doit frapper que la classe que l'on peut appeler externe, etc? Nous laisserons au public, après avoir cité la loi et ses textes, le soin de juger cette exigence. De cette exigence, peut découler le découragement de nos bons et savants Frères, l'éloignement de leurs élèves et la privation certaine pour notre beau pays d'une de ses plus fécondes et utiles institutions. Le Collège de Chambly est une maison d'éducation de premier mérite, que nous surtout, pères de famille, devons nous faire un devoir de soutenir.

Dans l'espoir que nous finirons par le comprendre, nous allons publier ci-après l'article de la loi, que nous lirons au jugement de tous les hommes sensés et aux méditations du syndic:

CHAP. 15.-Ecoles Communales.-Devoirs Des Commissaires.-Clause 67.

"Les commissaires ou syndics d'école ne pourront exiger la rétribution mensuelle des personnes indigentes, ni d'aucunes autres personnes, pour les enfants aliénés, aveugles, sourds, muets, ou incapables de fréquenter l'école, pour cause de maladie grave ou prolongée, non plus que pour les enfants absents de la municipalité scolaire, pour leur éducation, ou fréquentant un collège ou autre institution d'éducation incorporée, ou recevant une allocation spéciale de deniers publics autres que ceux sous le contrôle des comités d'écoles. 12 V., c. 50."

Veuille agréer, M. le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. M. C., Ancien élève des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Economie rurale.

VALEUR DU SARRASIN.—Consommez votre sarrasin et ne le vendez pas; et mieux, achetez-le et n'en faites pas, si c'est possible.—Ce conseil devrait devenir proverbial pour les motifs suivants.

Un préjugé pèse sur le sarrasin; je ne puis que le regarder comme un aliment substantiel, et cependant des populations entières en font presque leur unique nourriture et s'en trouvent parfaitement. L'emploi de sa farine mélangée avec celle d'orge ou de maïs, est la base de l'engraisement des poules du Mans ou de la Bresse, et l'on sait même que l'usage exclusif du blé noir donnerait encore un accroissement de poids plus considérable, mais que la volaille perdrait un peu de finesse. Le son est très-utile à la nourriture des porcs, et des analyses chimiques ont prouvé que le sarrasin contient en grandes proportions des substances éminemment propres à la production de la chair et de la graisse. Eh bien! cette graine qui, à poids égal, a une valeur nutritive peu différente de celle du froment, se vend en moyenne que les trois cinquièmes du prix du blé, et l'on voit immédiatement la conséquence de ceci; le cultivateur doit consommer par lui-même ou ses animaux le plus possible de sarrasin, parce que c'est un aliment sain et substantiel, parce que c'est peut-être la plante alimentaire la plus économique; il doit en porter le moins possible au marché, parce que son faible prix n'est pas suffisamment rémunérateur. En un mot, le sarrasin vaut plus que son prix vénal; il doit s'en servir, en acheter même, mais ne pas en vendre.

Ces recherches sur la nature du sarrasin sont dues à M. Pierre, professeur à la faculté des sciences de Caen.

Simple moyen de faire beaucoup de fumier.

Un cultivateur veut-il augmenter sa quantité d'engrais avec le même nombre de bêtes, qu'il emploie le procédé suivant:

Creuser une fosse d'une certaine étendue et d'une certaine profondeur; Couvrir le fond de terre végétale; Vider l'étable tous les quatre jours, sans s'inquiéter si le fumier est ou n'est pas fait;

Étendre sur chaque couche de fumier une couche de paille, herbe, bruyère, buis, jones, et arroser le tout avec de l'eau tenant en suspension des matières fertilisantes, ou avec de l'urine.

Au bout de quelques mois, la masse formera un excellent engrais.

Il va sans dire que, quand on videra la fosse, on ne manquera pas d'utiliser la terre imbibée de la partie liquide du fumier.

La Ferme parle d'un M. Schaudel qui n'a qu'un cheval et quelques lapins, et qui vend pour plus de mille francs de fumier par année.

Il amasse avec soin dans sa fosse à fumier les déjections et les urines de sa maison et de son étable, les eaux grasses, celles de lessives et les crotins trouvés sur les routes.

Il arrose avec ces matières des couches de paille successivement formées, et il obtient en huit jours un fumier très-gras et très-noir, qui peut être employé immédiatement.—F. V.

Notes Locales.

NOS ABONNÉS DES ETATS-UNIS ne doivent pas oublier qu'à partir de samedi prochain, tous ceux qui n'auront pas payé les comptes qu'ils ont reçus seront retranchés de nos listes, et ces

comptes seront remis à un avocat pour les collecter. Nous espérons que tous seront assez honorables pour acquitter ce qu'ils nous doivent, sans nous forcer d'avoir recours à ces moyens désagréables. Ils ne doivent pas oublier non plus que nous payons pour eux les frais de poste d'avance, de sorte que l'abonnement doit être payé de même.

Ainsi, nous nous attendons à une réponse sans faute cette semaine.

PROGRES DE SOREL.—Notre petite ville progresse rapidement.

De nouvelles et fort belles constructions se sont élevées en grand nombre depuis deux ans, parmi lesquelles nous pouvons signaler celle de la Banque des Marchands, institution que, soit dit en passant, son caissier M. Taillon a su si bien populariser dans notre District. Nous apprenons que la Commission du Havre de Montréal a loué l'ancien établissement des MM. McCarthy, dans le but d'en faire le principal chantier du Havre et de placer ici tous leurs bâtiments, etc., ce qui donnera beaucoup d'ouvrage à notre population; la Cie. Allan a aussi fait l'acquisition de terrains voisins, dans le but d'y faire des quais, des docks pour le placement de leurs bateaux à vapeur, etc.; la Cie. du Richelieu, qui a déjà tant contribué à la prospérité de cette ville, se propose également de construire des docks et aussi d'élever un immense hôtel sur la belle et vaste propriété servant anciennement aux casernes, ce qui sera d'un grand avantage pour notre localité. Le site, près de deux rivières, est magnifique pour un hôtel et le terrain vaste. Des familles viendront ici passer la belle saison lorsque cet hôtel existera. Nos files si attrayantes pour leur pittoresque et la pêche, et la chasse qu'elles fournissent en abondance, nous auraient déjà amené de nombreuses familles durant la belle saison, si nous avions eu assez d'accommodations. Avec ce nouvel hôtel et ceux qui existent déjà, nul doute que Sorel deviendra aussitôt un endroit fashionable. La ville est belle, bien située, ses rues sont larges, bordées d'arbres, nous avons l'eau, nous aurons bientôt le gaz, les communications par eau sont faciles, de sorte que, avec de bons et grands hôtels, il y aura peu de localités plus attrayantes pour les familles. La population de notre ville augmente si rapidement que le besoin d'une nouvelle Eglise est devenu urgent. Les procédés nécessaires sont en bonne voie et bientôt une nouvelle Eglise s'élèvera au sein de notre petite ville.

LE CANADEN.—M. J. Huot a abandonné la rédaction de cette feuille.

La rédaction de cette feuille n'a été ni longue, ni brillante, ni honorable. Ses polémiques avec le Journal de Québec et Les Gazette de Sorel, ses polissonneries à l'adresse d'adversaires politiques, ont fait voir l'écrivain sous un triste jour et ont mérité à l'homme, des corrections au moral et au physique dont il a trouvé, sans doute, qu'il aurait pu se passer.

LA PETITE VÉROLE À SOREL.—La visite des employés de la corporation a eu son bon effet.

Tous les endroits malpropres ont disparu. Il faut que les citoyens contiennent de maintenir cet état de propreté dans notre petite ville, car qu'on ne l'oublie pas, l'état sanitaire ne sera rétabli qu'à ce prix. Et le danger est loin d'être passé.

Il y a actuellement encore quarante et un malades de la pioutte; presque tous sont de jeunes enfants.

Il y a eu 67 morts; environ 100 atteints de la terrible maladie sont revenus à la santé. Le plus grand nombre des victimes sont des enfants de 4 à 9 ans; 7 ou 8 étaient âgés de 15 à 22 ans. On voit quels ravages cette sale maladie a faits parmi nous. Les précautions les plus ordinaires, nous regrettons de le constater, ne sont pas prises. Dès qu'un enfant est atteint, il faut éloigner les autres, à peine de le voir atteints aussitôt. Au lieu de cela, on les laisse dans le même appartement. On signale même des cas où des enfants encore tout couverts de pioutte, tout févieux, ont été vus dans les rues!

Un jeune homme de 20 ans a été atteint et est mort pour avoir voulu rester, malgré les avertissements, dans le même appartement où sa sœur venait d'expirer!

D'autres enfants ont été atteints parce qu'ils n'ont pas été soignés, parce qu'ils ont été couchés dans le même lit que celui qui venait de mourir. C'est par de pareilles, de criminelles imprudences, dirons-nous, que la maladie s'est propagée et se propagera si on n'y met ordre. Que l'on informe aussitôt les autorités si ces abus continuent, et les récalcitrants devront être sévèrement punis. Nous sommes tous intéressés, à peine de voir nos familles décimées par cette terrible maladie. En résumé, préparé sur la personne, dans les maisons, pas

d'immodices nulle part, de l'air pur partout; usage de l'eau fraîche, ce qui n'est pas difficile, car nous en avons en abondance; de la chaux dans les latrines; pas de souilles à cochons ni de foux infectueux part, et bientôt la pioutte disparaîtra de notre petite ville d'ordinaire si saine. Autrement, ses ravages, loin de disparaître, augmentent. Qu'on se dise et surtout que chacun suive ces bons conseils!

NEUVAIN.—Les pieux exercices d'une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, se sont ouverts dimanche soir à l'église paroissiale. Le but de cette neuvaine est d'obtenir de Dieu la cessation du fléau qui sévit depuis quelque temps dans la paroisse.

VAGABONDS.—Une demi-douzaine de vagabonds ont comparu hier matin devant M. Dorion, Magistrat de District. Ces jeunes gens, au lieu de chercher du travail, se proposaient de passer la journée en compagnie d'une bouteille sur le Carré Royal. Ils ont été sévèrement punis en conséquence.

Petit Manuel d'Agriculture à l'usage des Ecoles, par le Dr. Hubert Larue, à vendre à la librairie de La Gazette de Sorel.

Nous serions reconnaissant envers les personnes qui nous transmettraient les Nos. 36, 38, 46, 60, 61, 80 et 101 de La Gazette de Sorel, Vol. 17 (dernière année).

Nouvelles diverses.

Les travaux relatifs au nouveau couvent de la Rivière du Loup, que le Rév. M. Boucher est à faire construire, avancent rapidement. A l'heure qu'il est l'étage du soubassement est à peu près terminé. Il est construit en belles pierres de rang.

On vient de faire l'essai de deux nouveaux dragueurs que la Commission du Havre fait construire, et qui seront employés au creusement du chenal entre Montréal et Québec. Les engins sont d'une grande puissance et peuvent draguer à une profondeur de 35 pieds. L'essai a été très-satisfaisant.—N. Monde.

UNE NOUVEAUTÉ.—Il paraît que quelques capitalistes se proposent, à l'instar de Londres et des grandes villes européennes, d'établir en cette ville une brigade de commissaires, qui auront des postes dans les principaux quartiers de la ville. Ces commissaires, qui porteront un uniforme, s'acquitteront, moyennant un prix désigné par un tarif, des messages qu'on leur confiera.—Minerve.

Mademoiselle Vermet, jeune sourde-muette élève distinguée des sœurs de la Providence de Montréal, a ouvert, à Québec, une classe destinée à recevoir les enfants sourds-muets.

Mme Adèle Quertier veuve Cadieux, vient de mourir à l'Hôpital des Sœurs Grises d'Ottawa, à l'âge avancé de 102 ans.

Elle a passé les dernières années de sa vie soit au couvent, soit à l'hôpital, et, dans le cours de sa longue carrière, n'a presque jamais été malade.

Atteinte mardi dernier d'une paralysie, elle s'est doucement éteinte vendredi, 21 août.

Mme. Cadieux était la sœur du Rév. M. Quertier, ancien curé de St. Denis de Kamouraska.

MORT AU GREILAN BAND.—Voici qui est emprunté au dernier courrier de la Mode. Avis en particulier à nos aimables lectrices.

La mode n'est rigoureuse à nulle autre pareille. Elle subit cette année une révolution complète. L'an dernier le grecian band avait atteint des proportions fabuleuses. Les dames qui en étaient affligées, vues de profil, offraient des irrégularités dorsales à rendre des points à la girafe de Barnum.

Ce costume rendait leur démarche maudite—rien n'était moins académique que leur pose inclinée, qui nous laissait croire qu'elles étaient atteintes d'une maladie de la moelle épinière. Heureusement le grecian band est allé prendre place dans le musée du passé avec les paniers et les perruques de nos grand-mères. Maintenant il y a plus d'unité dans la toilette des dames, qui ont renoncé aux bosses et aux assemblages disparates, qui dans leurs robes juraient contre le bon goût, et nuisaient aux effets plastiques.

La double jupe tend à disparaître, le corsage est uni, et la seule pièce de rapport est une ceinture, trois verges d'un ruban comparativement étroit, attachée négligemment à la taille et flottant avec grâce sur le côté.

Mais c'est dans la coiffure qu'il faut chercher les plus grands changements de la mode. Elle était devenue une véritable médésoine de poufs, de tresses et de frisures.

La tête a perdu considérablement en volume. Mais, en revanche, elle gagne beaucoup en élégance.

Les cheveux sont relevés, peignés étroitement et disposés en une seule tresse serrée sur l'occiput. Les cheveux du front sont lissés sur les tempes, et légèrement ondulés comme s'ils avaient été ondulés. Les dames levant leurs regards, cette coiffure imprime, à leur physionomie un cachet de civilité et de candeur qui leur sied à ravir. Somme toute, nous ne pouvons qu'applaudir aux changements et aux caprices de la mode de 1874.

Dans la journée du 6 août, anniversaire de la bataille de Rensselaer, un centaine de couronnes de perles noires ont été déposées au pied de la statue de St. Bourg, place de la Concordie.

—Un homme qui lègue \$25,000 fr. aux académies de Londres, Vienne et Paris, ainsi qu'à l'hospice général de Vienne, est-il fou?

—M. Henri Stanley, qui avait été envoyé par le New York Herald à la recherche de Livingstone, a dû quitter l'Angleterre pour se rendre en Afrique.

—Des officiers égyptiens d'état-major, dit l'Academy, en faisant des relevés près de Bérénice, sur la mer Rouge, ont découvert dernièrement, au 24e degré de latitude, une ancienne forteresse bâtie sur une élévation d'environ 150 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Variétés.

—Le dernier petit jeu de société consistait à demander: "Si j'étais phylloxera, que feriez-vous de moi?"

—Calino est soldat. Son lieutenant lui dit un jour: "Tâche donc de m'acheter de meilleures allumettes. Des dernières, la moitié ne vaut rien."

A. Louer.

Plusieurs bons logements à louer. S'adresser au soussigné. CYRILLE LABELLE. Sorel, 30 août 1874.

Rentrée des Classes.

Les parents sur le point de mettre leurs enfants dans les maisons d'éducation, trouveront les objets nécessaires, tels que petits lits en fer, boîtes à toilette, gobelets et cuillères argentés, contenance, etc., au nouveau magasin, No. 652, rue Craig, près de la rue Bleury.

Les soussignés offrent en vente le plus nouveau poêle de passage le Golden Light. Ce poêle combine tous les avantages des patrons les plus récents, est parfait en tous points, économique et facile à régler.

MM. MEILLEUR & Cie, No. 652 RUE CRAIG, PRÈS DE LA RUE BLEURY. 1er Septembre 1874.

Université Laval.

Les cours de l'Université Laval commenceront MERCREDI, le 9 SEPTEMBRE prochain. Les pensionnaires rentrent le veille.

L'entrée des Elèves. Des Soeurs de la Présentation de St. Ours, se fera MARDI, le 8 SEPTEMBRE courant. St. Ours, 1er Septembre 1874.—2ins.

Collège de Sorel. La rentrée des élèves aura lieu mercredi prochain, le 2 Septembre. Sorel, 27 août 1874.—2ins.

Acte de Faillite de 1869. COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de RAPHAEL LEBLANC, FAILLI. VENDREDI, le NEUVIEME jour d'OCTOBRE prochain, le failli demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

LIVRES D'ECOLLES!! Grande réduction de prix, A LA LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL. A commencer le 1er Septembre prochain, les livres d'écoles, papier, etc., seront vendus à 25 par cent à meilleur marché que partout ailleurs à la Librairie de La Gazette de Sorel.

Table listing school supplies and prices: Eléments de la grammaire française, Grammaire selon l'Académie, Histoire sainte, etc.

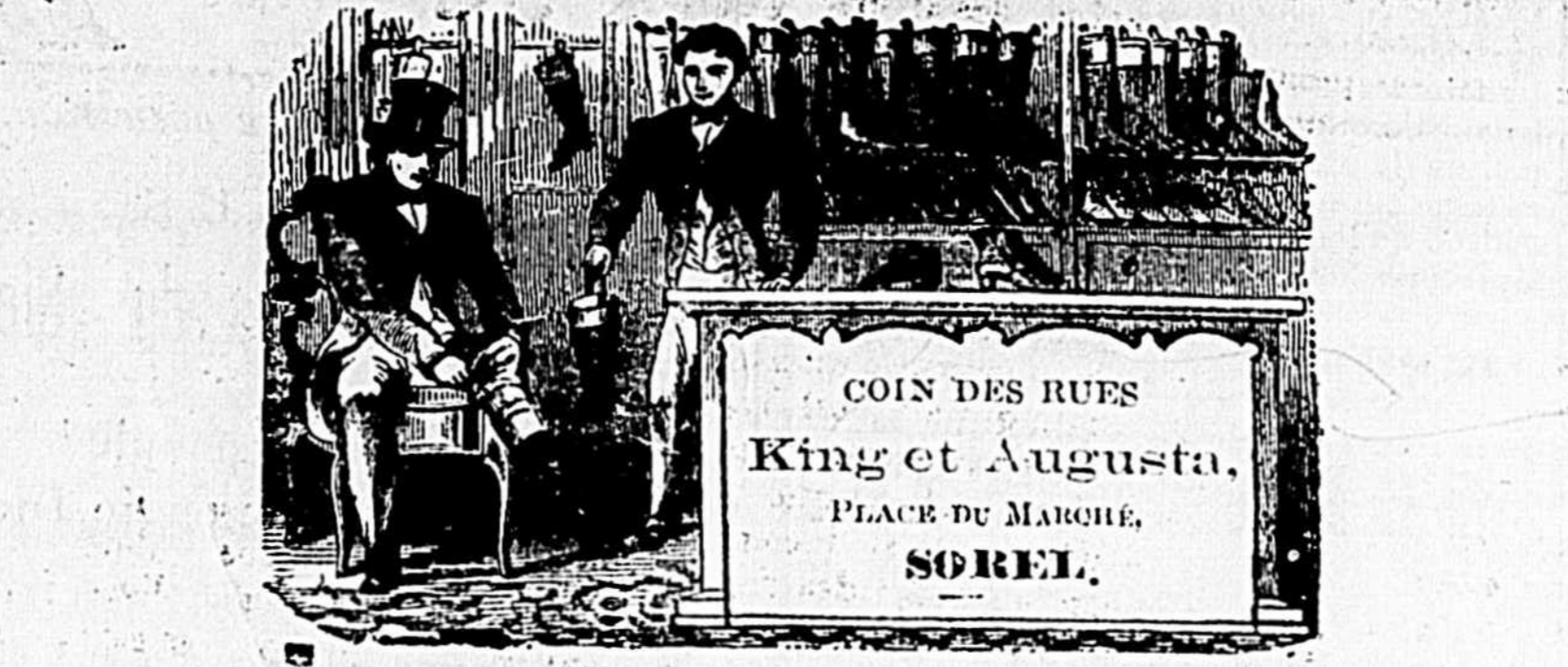
Et un nombre considérable d'autres effets pour écoles vendus à très-bon marché. VENEZ! VENEZ!! Sorel, 23 Août 1874.

BUREAU DE Change et de Pret. \$50,000.00 A PRETER SUR BILLETS, au Bureau du soussigné, BANQUE D'EPARGNE.

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. Bills Privés. Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou d'annuler des limites, ou de faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tel avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

BOUCHER DE BOUGHERVILLE, Greffier de Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 3 août 1874.—1fps.

CHAUSSURES!! CHAUSSURES DE TOUTES SORTES CHAUSSURES AU MAGASIN DE A. CONLIN.



Vous trouverez l'assortiment le plus varié, le mieux choisi et le plus riche qu'il soit possible de voir à SOREL. Ses prix seront, comme par le passé, plus bas qu'à tout autre établissement. Venez faire une visite avant d'acheter, et vous aurez à votre choix et serez certains de payer meilleur marché qu'ailleurs.

GRANDE VENTE Par Souscription DE MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER. DE LA VALEUR DE \$100,000

et de la nature de celles qui sont généralement en usage dans toutes les familles. Depuis cinquante jusqu'à cent cinquante par cent à meilleur marché que dans les Magasins de détail. Toutes les marchandises sont expédiées sans retard, et payables sur livraison, mais pas avant qu'elles aient été examinées.

PRESSE A VENDRE.

Une magnifique petite presse à jobs (Ruggles) qui peut imprimer grandeur foolscap. Elle est en bon ordre et peut faire de très-bon ouvrage. Conditions spéciales. S'adresser à J. A. CHENEVERT, BUREAU DE LA Gazette de Sorel, Sorel, 9 Avril 1874.—jno.

ON DEMANDE.

Une cuisinière pour une famille privée. On donnera de très-bons gages. S'adresser à ce bureau. Sorel, 13 août 1874.

Acte des Elections Federales, 1874, Avec une annexe contenant les formules, ET DES Instructions aux Officiers-Rapporteurs.

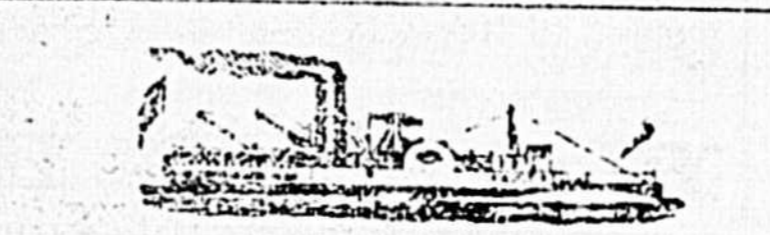
EN VENTE A LA Librairie de la "Gazette" DE SOREL. Sorel, 12 août 1874.

A VENDRE.

De beaux volumes reliés, dans les deux langues, contenant tous les Débats de la Confédération. S'adresser à la librairie de La Gazette de Sorel. 21 août 1874.—3m.

Propriété à vendre

La propriété occupée par Mme. Gayon, et sise rue du Roi. Cette propriété se compose d'un lot de 66 pieds de front sur 132 pieds de profondeur, avec bâtisses. Son site est très-avantageux, étant à peu près au centre de la Ville et sur une des principales rues. Vente pour argent comptant. S'adresser au Secrétaire-Trésoirier. Hôtel de Ville, Sorel, 17 juin, 1874.



La Compagnie du Richelieu. Nouvelle Ligne de Steamers pour Québec,

Tous les jours (les Dimanches exceptés), les splendides Steamers en acier Bessemer CANADA, Capt. Em. CHÉREAU, TROIS-RIVIÈRES, Capt. L. H. ROY, partiront alternativement du Quai Bonsecours pour Québec tous les Soirs à Sept heures, arrêtant à Trois-Rivières et Batiscan.

PRIX DU PASSAGE: Cabine pour Québec (Repas et lit inclus) \$1.00 de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan de 0.50 Pont, pour Québec, Sorel, Trois-Rivières et Batiscan 0.25 Les passagers partant de ou allant à Sorel s'embarqueront à bord des Steamers Québec et Montréal aux prix ci-dessus. Le fret pour Québec et les Ports intermédiaires sera reçu à bord des Steamers Québec et Montréal à une réduction de cinquante par cent, ou moitié prix sur le tarif ordinaire. On peut se procurer des Billets au Bureau de la Compagnie, ainsi que toute autre information. CHARLES DAVELUY, AGENT. Sorel, juillet 1874.—dixi.

Vin de Messe! Vin de Messe!! N. H. GEARY

A le plaisir d'annoncer aux Messieurs du Clergé, aux Fabriciens, et Communautés Religieuses qu'il vient de recevoir en dépôt, un vin de Messe importé directement de Sicile par une des premières maisons canadiennes de Montréal, qu'il vendra par 5 gallons ou au quart au prix de \$1.50 le gallon, avec certificat produit de l'Évêché de Montréal. Les familles peuvent se procurer ce vin au même prix. Sorel, 2 Juillet 1874.

ATTENTION! DEMARRAGEMENT. A. B. LAFRENIERE

Profite de son déménagement pour remercier ses nombreuses pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert devant occupé par MME. AUGUSTIN LAVALLÉE, MANCHONNIÈRE, EN FACE DU MARCHÉ, où le public trouvera constamment un assortiment des plus complets de Montres, Horloges, Bijouteries, Parfumeries, articles de fantaisie, Violons, Concertinas, Accordéons, Picolos, Flûtes, Etc.

Un magnifique assortiment de Pipes en écume de mer, Bois, Caoutchouc, Plagues à tabac, Cigares, Etc., Etc. Peignes, Brosses, Coutellerie, Etc., Etc., et un grand nombre d'autres marchandises.

N'oubliez pas la place: No. 10, Rue Augusta, No. 10, FORTE VOISINE DE Wm. KELLY, EN FACE DU MARCHÉ. CHEZ A. B. LAFRENIERE. HORLOGER ET BIJOUTIER. Sorel, 8 Juin 1874.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

En l'affaire de SAMUEL LEWIS, commerçant, de la paroisse de St. Pie de Deguire, FAILLI. Le failli m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du failli, en la paroisse de St. Pie de Deguire, LUNDI, le SEPT SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic.

VENTE SANS RESERVE!!

700,000 pieds de bois de choix. Pin et Pruche, 1, 1 1/2, 1 3/4 et 2 pouces; 250,000 de bonnes cullis; 40 cadres (frams) de cages. Le soussigné informe les merceniers, entrepreneurs de bâtisses et le public en général qu'il vient de recevoir une consignation de bois de toutes descriptions d'une maison d'Ottawa, et qu'il en attend une autre plus considérable, sous peu de jours, de deux autres maisons. Ses instructions sont de vendre ce bois en gros et en détail, sans aucune réserve, à 30 pour 100 au-dessous des prix ordinaires, afin d'assurer une vente immédiate.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

La société qui a existé entre les soussignés sous le nom de "Rivard & Joubert," a été dissoute ce jour de consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par Jos. Joubert. T. T. RIVARD, JOS. JOUBERT. St. Pie de Deguire, 15 août 1874.—1m.

ACADEMIE COMMERCIALE DE ST. FRANÇOIS DU LAC.

Les classes dans cette institution s'ouvriront le 1er Septembre prochain. PROGRAMME. 1o. Tout ce qui doit s'enseigner dans les écoles modèles fait partie de l'enseignement, qui se fait dans les deux langues. 2o. Le cours commercial d'après la méthode du Collège d'affaires de Bryant & Stratton de New-York comprend entre autres matières: LA COMPTABILITÉ EN GROS ET EN DÉTAIL, LE COMPTAGE, LES OPÉRATIONS DE BANQUE, ANCIENNES DE SOCIÉTÉ et affaires de commerce en général, L'ARITHMÉTIQUE dans toutes ses parties, FRACTIONS DÉCIMALES, POURCENTAGE, INTÉRÊT, etc., calcul mental, etc., etc. Pension, soin du linge compris par mois... \$10. La musique et le chant sont enseignés extra à des conditions libérales, qui seront connues en s'adressant à MME. O. H. COUTU, Directrice de l'établissement. St. François du Lac, 20 août 1874.—1m.

MOULIN A SCIE MANUFACTURE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, OU PERSIENNES CORNICHES, MOULURES, ETC. Les soussignés informent le public qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous les ouvrages ci-haut mentionnés, et que le tout sera fait avec du bois bien sec et à meilleur marché qu'à Montréal. Ils auront constamment en mains toutes espèces de Bois Blanchis et Emboutés, ainsi que du Bois de Charpente qu'ils vendront à des prix très-réduits. GAUTHIER, VIGNEAU & Cie., SOREL. Sorel, 1er Mai 1874.—1m.

Avant tout soyons Canadiens.

LA "CITOYENNE," ASSURANCE DU CANADA. VIE, ACCIDENTS, GARANTIE. Le soussigné est agent de cette assurance pour le district de Richelieu. C. HARPIN, Agent. Sorel, 22 août 1874.—6m.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, Cour Supérieure.

DAME AURELIE GILBERT dit COMTOIS, épouse de François Bacon, tous deux de la ville de Berthier, dans le dit district de Richelieu, et dument autorisée à ester en jugement, à poursuivre ses droits et actions en justice contre le dit François Bacon, Demanderesse, vs. FRANÇOIS BACON, boucher, de la dite ville de Berthier, Défendeur.

Avis est par les présentes donné que la demanderesse en cette cause a institué, en cette Cour, le VINGT-NEUVIEME jour de JUILLET courant, une action en réparation de biens contre le dit défendeur. F. R. TRANCHERMONTAGNE, Avocat et Procureur de la Demanderesse Aurélie Gilbert dit Comtois. Sorel, 29 juillet 1874.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de Richelieu, DANS LA COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de JOSEPH FORCIER, Navigateur, de la Paroisse de St. Aimé, FAILLI.

Mercredi, le Neuf Septembre prochain, le Failli fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte. JOSEPH FORCIER, Par J. E. BROUSSEAU, Son Procureur ad litem. Sorel, 20 juillet 1874.—13 ins.

Acte Concernant la Faillite de 1869.

En l'affaire de JOSEPH dit JONAS LABROQUE, commerçant de la paroisse de St. Thomas de Berthelville, FAILLI. Le failli m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la résidence et siège des affaires du Failli, à St. Thomas de Berthelville, MARDI, le PREMIER SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic. V. GLADU, Syndic Provisoire. St. François du Lac, 14 août 1874.—6ins.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de LOUIS JOSEPH VIGENT, FAILLI. Je soussigné, ADOLPHE GERMAIN, avocat et syndic officiel du comté de Richelieu, de la ville de Sorel, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois, et sont de plus notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 13 Rue George, en la ville de Sorel, MERCREDI, le DEUXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi, pour l'interrogatoire public du failli, et pour le règlement des affaires de la faillite en général. Le failli est notifié d'y assister. A. GERMAIN, Syndic. Sorel, 20 août 1874.—6ins.

ARGENT COMPTANT. A vendre à l'enseigne de la Grosse Botte au No. 16 RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ PRINCIPAL. Chaussures de toutes sortes, pour hommes, enfants et enfants, chaussures faites à l'ordre et réparations exécutées promptement. FÉLIX FLOUF. Sorel, 7 Mai 1874. J. A. E. GENEREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—lan

150 GRAVURES de 36 x 24 pouces représentant toutes espèces de scènes, portraits, tableaux, etc., à vendre à la librairie de La Gazette de Sorel, pour 25 et 30 cts. pièce. Que chacun se hâte d'aller examiner ces gravures et de profiter du bon marché. Sorel, 5 Août 1874.

VINEGAR BITTERS. VEGETABLE FREE FROM PURELY CALIFORNIA. DE WALKER'S CALIFORNIA VINEGAR BITTERS. Grateful Thousands proclaim WALKER'S BITTERS the most wonderful invigorant that ever sustained the sinking system. No Person can take these Bitters according to directions, and remain long unwell, provided their bones are not destroyed by mineral poison or other means, and vital organs wasted beyond repair. Billous, Remittent and Intermittent Fevers, which are so prevalent in the valleys of our great rivers throughout the United States, especially those of the Mississippi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Red, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Roanoke, James, and many others, with their vast tributaries, throughout our entire country during the Summer and Autumn, and remarkably so during seasons of unusual heat and dryness, are invariably accompanied by extensive derangements of the stomach and liver, and other abdominal viscera. In their treatment, a purgative, exerting a powerful influence upon these various organs, is essentially necessary. There is no cathartic for the purpose equal to Dr. J. WALKER'S VINEGAR BITTERS, as they will speedily remove the dark-colored viscid matter with which the bowels are loaded, at the same time stimulating the secretions of the liver, and generally restoring the healthy functions of the digestive organs. Fortify the body against disease by purifying all its fluids with WALKER'S BITTERS. No epidemic can take hold of a system thus fore-armed. Dyspepsia or Indigestion, Headache, Pain in the Shoulders, Coughs, Tightness of the Chest, Dizziness, Sour Eructations of the Stomach, Bad Taste in the Mouth, Bilious Attacks, Palpitation of the Heart, Inflammation of the Lungs, Pain in the region of the Kidneys, and a hundred other painful symptoms, are the offspring of Dyspepsia. One bottle will prove a better guarantee of its merits than a lengthy advertisement. Scrophula, or King's Evil, White Swellings, Ulcers, Erysipelas, Swollen Neck, Glands, Scrophulous Inflammations, Indolent Inflammations, Mercurial Affections, Old Sores, Eruptions of the Skin, Sore Eyes, etc. In these, as in all other constitutional diseases, WALKER'S VINEGAR BITTERS have shown their great curative powers in the most obstinate and intractable cases. For Inflammatory and Chronic Rheumatism, Gout, Bilious, Remittent and Intermittent Fevers, Diseases of the Blood, Liver, Kidneys and Bladder, these Bitters have no equal. Such Diseases are caused by Vitiated Blood. Mechanical Diseases.—Persons engaged in Paints and Minerals, such as Plumbers, Type-setters, Gold-beaters, and Miners, as they advance in life, are subject to paralysis of the Bowels. To guard against this, take a dose of WALKER'S VINEGAR BITTERS occasionally. For Skin Diseases, Eruptions, Tetters, Salt-Itch, Blisters, Spots, Pimples, Pustules, Boils, Carbuncles, Ring-worms, Scald-head, Sore Eyes, Erysipelas, Itch, Scurs, Discolorations of the Skin, Humors and Diseases of the Skin of whatever name or nature, are literally dug up and carried out of the system in a short time by the use of these Bitters. Pin, Tape, and other Worms, lurking in the system of so many thousands, are effectually destroyed and removed. No system of medicine, no vermifuges, no anthelmintics will free the system from worms like these Bitters. For Female Complaints, in young or old, married or single, at the dawn of womanhood, or the turn of life, these Tonic Bitters display so decided an influence that improvement is soon perceptible. Cleanse the Vitiated Blood whenever you find its impurities bursting through the skin in Pimples, Eruptions, or Sores; cleanse it when you find it obstructed and sluggish in the veins; cleanse it when it is foul; your feelings will tell you when. Keep the blood pure, and the health of the system will follow. R. H. McDONALD & CO., Wholesale and Genl. Agts., San Francisco, California, 24 Cor. of Washington and Charles Sts., N. Y. Sold by all Druggists and Dealers.

ADRESSES D'AFFAIRES. L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA. Sorel, 16 avril 1873.—jno. J. N. MONDOR, NOTAIRE, No. 6, RUE PHIPPS, PRÈS DE CHEZ D. Z. GAULTIER, ECL. AVOCAT N. B.—M. Mondor prête une attention spéciale aux agences de collections que l'on voudra bien lui confier. Sorel, 30 mai 1874.—sm. CHANGEMENT DE BUREAU. J. B. Brousseau, AVOCAT. A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence du Dr. Béliveau. Sorel, 15 Octobre 1873.

C. HARPIN AVOCAT. RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL, P. Q. M. Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Ours, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Bruno Mongeon, notaire, le Dimanche et le Mercredi. Sorel, 28 Mai 1873.—ua.

Chs. J. C. WURTELE, B. C. L. AVOCAT. BUREAU SEIGNEURIAL, RIVIÈRE DAVID. St. David, 6 Septembre 1873.—ua.

Baby, McConville & McConville, AVOCATS, JOLIETTE. BUREAU A BERTHIER PAR F. A. McCONVILLE. 7 août 1874.—sm.

Dr. A. GLADU, No. 34, RUE SOPHIE, deuxième porte au Sud-Ouest de la demeure du Dr. Jousseaume. SOREL Sorel, 30 avril 1874.—ua.

Dr. HEROUX, DENTISTE. Dents extraites sans douleur au moyen du gaz hilarant. Fausses dents posées avec exactitude. No. 42, RUE DU ROI. Sorel, 22 août 1874.—lan.

ENSEIGNE Cadenas d'Or. Ferronnerie, Coutellerie, Articles Electro-plaques, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Courbettes en fer battu, Poêles de cuisine et de passage, à bois et à charbon. Aussi agent du célèbre Sapolin pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CHAS. Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

MAGASIN de PEINTURE HUILES, Etc., Etc. Le soussigné, tout en commerçant son am et le public en général l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son étal blissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes, MONTREAL 259, RUE ST. PAUL Près de la Rue St. Vincent. A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Peinceau, etc. Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des bâtiments venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix. J. T. LETOURNEUX, 28 Juillet 1871.—ua.

CHANGEMENT. HOTEL PICHE. Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public voyageur, qu'il a fait l'acquisition de BLOCK BUTTERY, situé à l'encoignure des Rues Augusta et du Roi, sur la Place du Marché, ci-devant occupé par Messrs. Sénéchal et Frère, et n'il ouvrira le ou vers le 1er Août prochain, une Maison sous le nom de "HOTEL PICHE". Il est en ce moment occupé à y faire ajouter un quatrième étage, sous forme de toit français, et à y faire les changements nécessaires, avec toutes les améliorations modernes propres à en faire une maison de première classe. Il espère qu'il aura le même encouragement dans cette nouvelle maison qu'il a eu dans l'autre. Ses prix seront à peu près les mêmes. HUBERT PICHÉ, SOREL, 23 mai 1874.—jno.

MODÈ D'ÉTÉ. POUR 1874. Place du MARCHÉ SOREL. Place du MARCHE SOREL. Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin. A. BOUCHER, MARCHAND TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1873.—lan.

BRASSERIE De Sorel. PREFONTAINE & PETTIGREW, étant devenus propriétaires de cet établissement bien connu, et lui ayant fait subir de nouvelles améliorations qui les mettent en état de produire un article dans ce genre qui ne peut être surpassé par aucun autre établissement, effectuent au commerce et aux familles des produits supérieurs en qualité à tout ce qu'on y a jusqu'ici manufacturé. Comptant sur l'encouragement du public, les nouveaux propriétaires ont le plaisir de lui annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de BIÈRE ET PORTER de première qualité, en TONNES, en BARILS (4-60-30-20-10-5 gallons) et en BOUTEILLES. Tout ordre de la campagne au d'ailleurs adressé à Prefontaine & Pettigrew, Brasserie sera promptement et soigneusement exécuté. Tout produit de l'établissement sera livré aux magasins, hôtels, bateaux à vapeur, char, et au domicile des familles dans la ville de Sorel, sans charge extra. Toute vente sera faite pour argent comptant, à moins d'arrangements contraires avec les propriétaires. MM. Prefontaine & Pettigrew s'occuperont eux-mêmes de la vente de la bière, des achats de grain, de la réception des ordres pour envoi, de la collection d'écus, et de toutes autres affaires concernant l'établissement. Nous avons nommé M. Duhamel notre agent pour la vente de la bière, et pour collection de comptes. PREFONTAINE & PETTIGREW, Sorel, 19 Nov. 1873.—lan.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue "Charlotte"—SOREL. Là où l'on se procure le meilleur ouvrage, à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier. On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions. Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtisseurs, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible. réparation de Bouilloires et tuyaux neufs. Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public. Augustin Portelance, Sorel, 15 Octobre 1872.—lan.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER, Sorel, Informé le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de VOITURES D'HIVER ET D'ÉTÉ, faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés. DE PLUS: Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral de la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix sont modérés, et ses conditions faciles. Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'impressent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, Rue CHARLOTTE, Sorel 10 juillet 1872.—ua.

LISEZ CECI: NOUS DONNONS QUELQUES CERTIFICATS P A R M I 1,500 AUTRES QUE Nous avons en notre possession. LA PLUS Grande découverte du Siècle Ecoutez la voix du peuple! Elle remercie Dieu! Montréal, 9 avril 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du RUMATISME sciatique pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je n'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui étaient servis inutilement de médecins. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur, F. V. GAUTHIER, No. 372 rue Notre-Dame. Souffrant depuis 6 ans. Montréal, 16 mars 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu, et qu'après m'être servi de toutes les médecines de votre DIAMOND RHEUMATIC CURE, je suis revenu à la santé; je suis maintenant mieux que je n'ai été depuis de longues années. Je désire, par conséquent, recommander votre médicament à mes amis. Wm. A. TAYLOR. Témoin: Alfred W. Hutchinson, "Montreal House." FAITES CIRCULER CE CI: Montréal, le 24 avril 1874. MM. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Sans que vous me le demandiez, je vous rends témoignage en faveur du précieux "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout le dernier hiver, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si générale et douloureuse, le rhumatisme. Ayant entendu parler des guérisons merveilleuses opérées par le DIAMOND RHEUMATIC CURE, je me suis avisé de m'en procurer une bouteille. Ce que j'ai fait. Qu'il me suffise de dire que j'ai fait usage de ce remède sans la moindre confiance dans ses bons résultats. Après en avoir pris moins d'une demi-bouteille, je me suis trouvé complètement guéri. Depuis cette époque, plus de quatre semaines se sont écoulées et je suis encore bien, sans aucune douleur et sans aucun indice du retour de la maladie. Par amour pour l'humanité souffrante, faites connaître à tous, les heureux résultats que m'a procurés l'usage du "Diamond Rheumatic Cure." Devins & Bolton, Commerçant d'huîtres et de fruits, 123, rue St. Jacques. Des milliers d'autres faibles, malades et souffrants ont été changés par l'usage de ce remède de moutons en hommes forts, bien portants et heureux; et ceux qui souffrent ne peuvent avoir aucune raison de ne pas en faire l'essai. Ce remède est en vente chez tous les pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez DEVINS & BOLTON, l'orte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province de Québec. Prix, \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00 6 juin 1874.—ua.

LA PLUS Grande découverte du Siècle Ecoutez la voix du peuple! Elle remercie Dieu! Montréal, 9 avril 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: S'il vous plaît, laissez-moi le privilège de donner un certificat en faveur du DIAMOND RHEUMATIC CURE. J'ai souffert du RUMATISME sciatique pendant les deux dernières années. Trois bouteilles de votre médecine m'ont guéri complètement. Je n'ai déjà recommandé à plusieurs amis qui étaient servis inutilement de médecins. Je déclare hautement que votre médecine m'a complètement rendu la santé. Votre serviteur, F. V. GAUTHIER, No. 372 rue Notre-Dame. Souffrant depuis 6 ans. Montréal, 16 mars 1874. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Je désire faire connaître que j'ai souffert pendant les six dernières années d'un rhumatisme aigu, et qu'après m'être servi de toutes les médecines de votre DIAMOND RHEUMATIC CURE, je suis revenu à la santé; je suis maintenant mieux que je n'ai été depuis de longues années. Je désire, par conséquent, recommander votre médicament à mes amis. Wm. A. TAYLOR. Témoin: Alfred W. Hutchinson, "Montreal House." FAITES CIRCULER CE CI: Montréal, le 24 avril 1874. MM. DEVINS & BOLTON.—Messieurs: Sans que vous me le demandiez, je vous rends témoignage en faveur du précieux "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout le dernier hiver, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si générale et douloureuse, le rhumatisme. Ayant entendu parler des guérisons merveilleuses opérées par le DIAMOND RHEUMATIC CURE, je me suis avisé de m'en procurer une bouteille. Ce que j'ai fait. Qu'il me suffise de dire que j'ai fait usage de ce remède sans la moindre confiance dans ses bons résultats. Après en avoir pris moins d'une demi-bouteille, je me suis trouvé complètement guéri. Depuis cette époque, plus de quatre semaines se sont écoulées et je suis encore bien, sans aucune douleur et sans aucun indice du retour de la maladie. Par amour pour l'humanité souffrante, faites connaître à tous, les heureux résultats que m'a procurés l'usage du "Diamond Rheumatic Cure." Devins & Bolton, Commerçant d'huîtres et de fruits, 123, rue St. Jacques. Des milliers d'autres faibles, malades et souffrants ont été changés par l'usage de ce remède de moutons en hommes forts, bien portants et heureux; et ceux qui souffrent ne peuvent avoir aucune raison de ne pas en faire l'essai. Ce remède est en vente chez tous les pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez DEVINS & BOLTON, l'orte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province de Québec. Prix, \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00 6 juin 1874.—ua.

AVIS AUX NOTAIRES. A VENDRE. Deux portes en fer pour voutes; elles sont doubles et portent serrures brevetées. Conditions faciles; s'adresser à ce bureau. Sorel, 4 août 1874.—jno. SIROP COMPOSE D'HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS. Le pouvoir d'arrêter la maladie qu'a cette préparation, a été honorablement reconnu par la faculté médicale partout où son introduction a eu lieu, et le débit de plus en plus grand qui s'en fait est le meilleur garant de l'estime que le public lui accorde. Le Sirop guérit la Consommation Pulmonaire à ses premier et second degrés; il soulage beaucoup le malade et prolonge sa vie lors même que la Consommation en est rendue à son troisième degré. Il mettra fin à l'Asthme et fera cesser la Bronchite, la Laryngite, la Toux et les Rhumes. Il combattra avec succès toutes les maladies provenant du manque d'Action Musculaire et de l'affaiblissement du Système Nerveux, telles que l'Engorgement du Foie, l'Engorgement de la Rate, la Dyspepsie, le Rachitisme, l'Action faible et irrégulière du Cœur, la Paralysie ou partielle ou générale, et l'Apoplexie ou l'Épilepsie, ainsi que la Lésion de la Voix, ainsi que la Lésion de la Choroïde et de l'Anémie, et il rendra le sang à sa pureté naturelle et à son état normal. A VENDRE, CHEZ LES PHARMACIENS, Prix: \$1.50 PAR BOUTEILLE; six pour \$7.50. JAMES I. FELLOWS, Chimiste, St. Jean, N. B. Sorel, 1er août 1874.—lan.

WURTELE & BEULAC MARCHANDS DE Bois de Sciage, Bois de Dimension et Bois de chauffage. Ils ont toujours en mains: Bois de Sciage de Pin, Épinette et Pruche, de toutes descriptions. Bois de dimension d'Épinette et Pruche de différentes épaisseurs et longueurs. LATTES ET BARDEAUX SCIÉS. PIQUETS DE CÈDRE ET PLANCHES À CLOTURES. Bois de chauffage de différentes qualités. LE TOUT À DES PRIX RÉDUITS. CLOS.—Au dépôt du chemin à lisses, près de l'Église Paroissiale. Sorel, 24 décembre 1873.—jno.

LAZARUS, MORRIS & Co., LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES À COUDRE qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN, SOREL. Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie. AUX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une Paire de nos Conserves de Yeux Enfantines, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis. ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL. —AUSSI— Un grand assortiment d'autres Lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE. On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5. CHEZ J. H. WRIGHT Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

A Vendre. Le soussigné offre en vente, à des conditions raisonnables, un emplacement et demi de terrain situé en cette ville, sur la RUE AUGUSTA, vis-à-vis la propriété de M. ANDRE CHAPDELAINÉ. Deux maisons en bon ordre sont érigées sur ce terrain. L'une, propre au commerce, est pourvue d'une cave convenable, et accompagnée des dépendances suivantes: hangar, remise, glacière et écurie; l'autre sert de maison privée. On pourra acheter séparément soit la première maison bâtie sur un lot complet, soit la seconde avec le demi-lot restant, ou bien le tout ensemble. S'adresser sur les lieux à CHARLES CLEMENT. Sorel, 2 juin 1874. FONDERIE "SOREL," PAR J. O. BELLEROSE, Ancienne boutique de Pontbriand & Bellerose No. 6, Rue Sophie, SOREL. A cet établissement on se charge de toutes espèces d'ouvrages, tels que: Engins pour Bateaux à vapeur, Engins pour Moulins, BOUILLOIRES, Et toutes réparations dans ce genre d'ouvrages. —AUSSI— Constamment en mains Tubes en fer pour la Vapeur, l'Eau et le Gaz de 1.8 à 4 pouces de Diamètre. Fixtures pour Tubes en fer; Fixture en Bronze; Tuyaux et autres instruments. Paquets en Caoutchouc; do. en Chanvre et en Lin, do. patent Soap Stone Jauges pour vérifier la Pression, Anglaises et Canadiennes; Tubes en Verre (écossais) pour les Jauges à eau. Cuivre, Etain, Zinc et Antimoine en lingots Sorel, 12 Déc. 1873.—lan.

MOUTINS A COUDRE. Le soussigné informe le public qu'il vient d'être nommé agent pour les célèbres Moulins à Coudre de CLEMAX et de HOWE. Ces moulins sont des plus complets et ne sont surpassés par aucun autre. Les prix en sont très-modérés. On les pourra acheter payables à la semaine, au mois, ou comme on le voudra. Venez et vous verrez, C. MONGEON, MARCHAND. Sorel, 22 août 1874.—jno.

WURTELE & BEULAC MARCHANDS DE Bois de Sciage, Bois de Dimension et Bois de chauffage. Ils ont toujours en mains: Bois de Sciage de Pin, Épinette et Pruche, de toutes descriptions. Bois de dimension d'Épinette et Pruche de différentes épaisseurs et longueurs. LATTES ET BARDEAUX SCIÉS. PIQUETS DE CÈDRE ET PLANCHES À CLOTURES. Bois de chauffage de différentes qualités. LE TOUT À DES PRIX RÉDUITS. CLOS.—Au dépôt du chemin à lisses, près de l'Église Paroissiale. Sorel, 24 décembre 1873.—jno.

POURQUOI RUINER VOTRE VUE EN VOUS SERVANT DE LUNETTES COMMUNES, LORSQUE VOUS POUVEZ ACHETER LES CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNEES DE LAZARUS, MORRIS & Co., LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES À COUDRE qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN, SOREL. Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie. AUX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une Paire de nos Conserves de Yeux Enfantines, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis. ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL. —AUSSI— Un grand assortiment d'autres Lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE. On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5. CHEZ J. H. WRIGHT Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

LAZARUS, MORRIS & Co., LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES À COUDRE qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN, SOREL. Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie. AUX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une Paire de nos Conserves de Yeux Enfantines, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis. ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL. —AUSSI— Un grand assortiment d'autres Lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE. On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5. CHEZ J. H. WRIGHT Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

LAZARUS, MORRIS & Co., LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES À COUDRE qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN, SOREL. Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie. AUX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une Paire de nos Conserves de Yeux Enfantines, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis. ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL. —AUSSI— Un grand assortiment d'autres Lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE. On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5. CHEZ J. H. WRIGHT Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

LAZARUS, MORRIS & Co., LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ J. H. WRIGHT, BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES À COUDRE qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN, SOREL. Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie. AUX JEUNES ET AUX VIEUX. N. B.—Toute famille devrait posséder une Paire de nos Conserves de Yeux Enfantines, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis. ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL. —AUSSI— Un grand assortiment d'autres Lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE. On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5. CHEZ J. H. WRIGHT Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

A vendre ou à louer. Une magnifique maison en brique à deux étages, située sur la Rue Sophie, No. 36. S'adresser à DAME VEUVE PEARCE. Sorel, 20 août 1874.—jno.

Hercule Lafontaine, ORFÈVRE ET BIJOUTIER. L'honneur d'informer le public en général qu'ayant laissé le magasin de Mr. J. H. Wright, il s'installera, LE 10 AGOUT COURANT, dans le magasin appartenant à M. N. Rajotte et ci-devant occupé par Mr. D. Johnson, orfèvre. Il aura constamment en mains un assortiment complet et varié de Montres, Chaines de Montre, Bagues, Épinglettes, Pendants d'Oreilles, Loquets, etc., etc., et se chargera de tout ordre qu'on voudra bien lui confier dans sa boutique et se rapportant aux Horloges, Montres, Jones, Anneaux, Pipes d'Écumé de Mer, Concertinas, Machines à Coudre, etc., etc. H. LAFONTAINE. Sorel, 1er août 1874.—3m.

AVIS. Nous, soussignés, nommons J. H. Wright et Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre. S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de la Machine à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—lan.

PRINCE OF WALES HOTEL PAR GEO. BOISCLAIR, Arthabaska-Stat'm. Les personnes qui voyagent sur le Grand Tronc, et qui arrêtent à l'Arthabaska Station, trouveront à l'Hotel tenu par M. Boisclair tout le confort désirable. Bonne table, liquors choisis, bon lit, etc. Arthabaska Station, 17 Dec. 1873.—ua.

La Gazette de Sorel JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Propriétaire, et JOS. A. CHENEVÈRE, T. Imprimeur. Domiciles No. 36 & 75, Rue King (Du Roi). Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en faisant la GAZETTE à leur Bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arriérés, s'il y en a. Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Propriétaire en chef, G. I. Barthe, Bar., affiliés et munies d'une signature responsable. Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme anonymes et chargées à tant la ligne. Abonnement: Edition Semi-Quotidienne: Pour douze mois \$1.00 Pour six mois 1.50 Edition Hebdomadaire (le Samedi): Pour douze mois \$1.00 Pour six mois 0.50 Aucun abonnement pour moins de 3 mois. Les personnes payant un an d'avance à l'Édition Semi-Quotidienne auront droit à un Volume valant \$1 comme prime. TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont cotées sur type Brevier. La ligne insertion par ligne \$0.08 Les insertions subséquentes par ligne 0.02 Une annonce d'une colonne avec condition pour l'année \$50.00 do do une colonne pour l'année. 30.00 do do un quart do do 15.00 Une annonce d'un carré sur deux colonnes, pour un an avec condition do do pour six mois do 18.00 do do pour trois mois do 10.00 Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition do do do do do 7.00 do do un quart do do do 5.00 Adresse d'affaire, pas plus de 6 lignes, pour un an \$6.00 La circulation de La Gazette est aujourd'hui de près de 1,900 et le public trouvera son avantage en annonçant aux conditions ci-dessus. Aucune annonce ne sera insérée à d'autres conditions. Toute annonce sans condition sera insérée jusqu'à contre ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. On accordera aux pratiques une diminution libérale. Sorel, 17 Mars 1874.